



FORUM AFRICAIN DU CARBONE

3-5 Septembre, 2008
Dakar – Sénégal

Organisé par
La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
Avec la collaboration de
Association Internationale du Négoce d'Emissions (IETA)
Et les Organisations partenaires du Cadre de Nairobi
Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour
l'Environnement (PNUE), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD)

Avec le soutien de :

Africa Assist
www.cfassist.org

CEFEB
www.cefep.org

IEPF
www.iepf.org

Sommaire

Introduction et Messages clés	3
Présentation de l'agenda.....	4
Rapport de synthèse sur les sessions plénières.....	5
Cérémonie d'ouverture.....	5
Session plénière 2 Etat et tendances du Marché Global de Carbone en Afrique :.....	7
Session plénière 3 - Le Cadre de Nairobi : Situation et impacts pour l'Afrique :	8
Session plénière 4 - Les options en vue de la promotion des marchés de Carbone en Afrique.....	9
Session plénière 5 – Focus sur les barrières du financement en Afrique.....	11
Session plénière 6 - Le Marché volontaire : Quelle importance ou signification pour l'Afrique	12
Session plénière 7 – La voie à suivre par l'Afrique : Maintenant et après 2012	13
Session plénière 8 - Cérémonie de Clôture :.....	14

ANNEXE I : Discours de bienvenue du Ministre d'Etat lors de la Cérémonie d'Ouverture du Forum le 03 Septembre 2008

ANNEXE II : Discours du Ministre d'Etat lors de la Cérémonie de clôture du Forum le 05 Septembre 2008

ANNEXE III : Sigles et Abréviations

Introduction et Messages clés

La 13eme Conférence des Parties(COP13) organisée par le secrétariat de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a été le cadre de décision de la tenue de la première foire africaine du Marché de Carbone (CO2), prévue du 3 au 5 Septembre 2008 », en collaboration avec l'Association Internationale du Négoce de Droit d'Emissions (IETA) et les organisations multilatérales engagées dans le Cadre de Nairobi à savoir : le Programme de Nations Unies pour l'Environnement(PNUE), le Programme de Nations Unies pour le Développement(PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel(ONUDI), la Commission Economique pour l'Afrique, la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement(BAD). Le Cadre de Nairobi a pour but d'assister les pays en développement et plus spécifiquement la zone subsaharienne, à développer leur participation dans le Mécanisme pour un Développement Propre MDP.

Ce premier Forum africain du carbone a permis les rencontres et échanges de plus de 600 participants provenant de 60 pays, et la présentation dans les divers stands de plus de 40 promoteurs de projets et 36 représentants gouvernementaux y compris les Autorités Nationales Désignées (AND). IL a suscité des intérêts, des activités et plusieurs questionnements sur les procédures et les difficultés de réalisation de projets MDP en Afrique. Ce forum a rassemblé des experts des Changements Climatiques et de la finance carbone y compris les secteurs bancaires du nord et du sud .Le forum a été organisé également sous forme d'ateliers spécifiques de renforcement de capacités sur des thématiques ciblées comme « énergies renouvelables » ; « efficacité énergétique » ; « concept d'Additionalité et de Scénario de Base »,,,,

Cet événement a mis en exergue le développement rapide des marchés de carbone au niveau mondial et le besoin urgent d'y faire participer l'Afrique. En particulier, le forum a présenté l'état et les tendances du marché carbone, y compris l'importance du marché volontaire, les avancées obtenues dans le cadre de Nairobi, les options disponibles à mettre en œuvre pour promouvoir le marché du carbone sur le continent, les voies à suivre pour que l'Afrique participe pleinement aux négociations sur l'après 2012 et les barrières financières à lever.

Les principaux thèmes et messages annoncés ont été les suivants¹ :

- a) A ce jour, l'Afrique a peu profité du dispositif des projets MDP alors même qu'une étude récente de la Banque Mondiale fait état d'un potentiel de projets significatifs en Afrique Sub Saharienne. Le MDP est la clé pour le futur régime sur le Climat et un important mécanisme pour le futur de l'Afrique.
- b) l'Afrique doit identifier ses priorités en vue des négociations autour d'un accord de Copenhague en 2009, y compris celle de voir comment modifier avantageusement le MDP pour la période après 2012, en se basant sur un principe d'équité.
- c) L'Importance grandissante des projets de déforestation et reforestation dans le MDP.
- d) La finance carbone est un des plus puissants instruments pour répondre au défi des pays africains qui doivent trouver des solutions pour leurs besoins énergétiques, attirer des ressources financières et les diriger vers des investissements à faibles émissions de carbone.
- e) Les efforts de renforcement de capacité doivent être poursuivis, y compris avec le secteur privé, à l'instar du Sénégal

¹ **NOTA :** Ce document résumé est un extrait des discours, allocutions et différentes présentations faites lors du forum africain sur le carbone organisé du 03 au 05 Septembre 2008 à Dakar – Sénégal. Les opinions exprimées dans ledit document sont ceux des différents intervenants et ne reflètent pas forcément celles des consultants chargés du travail de synthèse .Par ailleurs il y'a lieu de noter que le document s'est également appuyé comme source sur celui publié en anglais par l'IISD sur Africa Carbon Forum.

Présentation de l'agenda

Mercredi 03 Septembre 2008

Session plénière - 1 : Cérémonie d'ouverture

Président de séance : Maitre Madické Niang, Ministre d'Etat assurant l'intérim de M. Djibo leïty KA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement du Sénégal :

Intervenants et Invités de marque à la cérémonie d'ouverture : M. Yvo de Boer Secrétaire exécutif de la CCNUCCC, M. Konrad Von Ritter, de la BM, M. Henry Derwent, IETA, M. Bakary Kanté, PNUE, M. Yannick Glemarec, PNUD,

Session plénière – 2 : Etat et tendances du Marché Global de Carbone en Afrique

Modérateur : M. Henry Derwent, IETA

Intervenants : M. Christophe de Gouvello, BM / M. Marcel Hanakam, RWE / M. Thomas Camerata, South Pole Carbon Asset Management / M. Thierno Bocar Tall, Banque CEDEAO / M. Peter Koegler, Design Carbon Fund Management

Session plénière – 3 : Le Cadre de Nairobi : Situation et impacts pour l'Afrique

Modérateur ; Daniele Violetti CCNUCC

Intervenants : M. Venkata Ramana Putti, BM / M. Marcel Alers, PNUD / M. John Christensen, PNUE-Risoe / Mme Ndéye Fatou Guene DNA Sénégal / M. Kwadwo Tutu, UNECA,

Session plénière – 4 : Les options en vue de la promotion des marchés de Carbone en Afrique

Modérateur : M. Robert Kelly : Modérateur

Intervenants : Mme. Sara Nordström, Vattenfall / Mme Agnès Marie-Ange Brigitte Biscaglia, BM / M. Thierno Bocar Tall, Banque CEDEAO / M. Sergio Jauregui, AES AgriVerde – AES Climate Solution Sanjay,

Jedi 04 Septembre 2008

Session plénière – 5 : Focus sur les barrières du financement en Afrique

Modérateur: M. Geoff Sinclair, Standard Bank

Intervenants: M. Miaro III Ludovic, Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale / M. Thomas Camerata, South pole Carbon Asset Management, Robert Vergnes, Environmental Resources Management ERM / Till Danckwardt, First Climate.

Session plénière – 6 : Le Marché volontaire : Quelle importance ou signification pour l'Afrique

Modérateur : Mme Leslie L Durschinger, Terra Global Capital

Intervenants: Edwin Aalders, Voluntary Carbon Standard Association / Gregor Pfeifer, africapractice / Maria Spink, Green Resources

Vendredi 05 Septembre 2008

Session plénière – 7 : La voie à suivre par l'Afrique : Maintenant et après 2012

Modérateur : Kai-Uwe Schmidt UNFCCC

Intervenants: Konrad Von Ritter, BM / Mansour Kama, CNES / Ogunlade Davidson, Member of the IPCC Working Group, Sierra Léone

Session Plénière - 8 : Cérémonie de clôture.

Modérateur : Kai-Uwe Schmidt UNFCCC / Ministre de l'Environnement du Sénégal

Intervenants: Konrad Von Ritter, BM / John Christensen, PNUE-Risoe / Edwin Aalders, IETA / Marcel Alers, PNUD

Nota : Entre les sessions plénières, plusieurs ateliers sectoriels et technologiques et des « événements supplémentaires », organisés parfois en parallèle et dans des salles différentes, ont eu lieu.

Rapport de synthèse sur les sessions plénières

Cérémonie d'ouverture

Président de séance : Maître Madické Niang, Ministre d'Etat assurant l'intérim de M. Djibo Ieity KA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement du Sénégal :

Intervenants et Invités de marque à la cérémonie d'ouverture : M. Yvo de Boer Secrétaire Exécutif de la CCNUCCC, M. Konrad Von Ritter, de la BM, M. Henry Derwent, IETA, M. Bakary Kanté, PNUE, M. Yannick Glemarec, PNUD,

Le forum Africain du Carbone s'est ouvert le Mercredi 3 Septembre 2008 avec comme président de séance Maître Madické Niang, Ministre d'Etat assurant l'intérim du Ministre d'Etat de l'Environnement du Sénégal et successivement l'ordre des allocutions a été le suivant :

1- Yvo de Boer, Secrétaire Exécutif de la CCNUCC a pris la parole en premier et, d'emblée, a déploré que l'Afrique n'ait que peu profité du dispositif MDP et que 27 projets seulement sur un total de 1156 projets MDP enregistrés se trouvent en Afrique. Il expliqua que l'investissement du MDP tend à aller vers les pays en transition, que les puits de carbone sont exclus du Schéma de Commerce des Emissions de l'Union Européenne et qu'il y'a un réel manque de capacité institutionnel en Afrique.

Rappelant la croissance africaine et les besoins en énergie du continent, Yvo de Boer identifia le besoin de solutions du type gagnant-gagnant à travers des investissements technologiques de faibles émissions de carbone. Il insista sur l'importance des négociations autour d'un accord de Copenhague en 2009, et demanda à l'Afrique d'identifier rapidement ses priorités, tout en incluant celle de voir comment modifier avantageusement le MDP pour la période après 2012.

2-Konrad von Ritter de la Banque Mondiale, a dit que le Forum Africain du Carbone est une preuve de l'engagement des partenaires du Cadre de Nairobi en vue d'aider l'Afrique à accroître sa part dans les marchés de carbone. Il rappela un récent rapport de la BM sur «les projets énergétiques à faibles émissions de carbone pour le développement de l'Afrique Sub-saharienne», qui a identifié un potentiel de projets significatifs en Afrique Sub-saharienne, et il souligna le rôle des politiques et des institutions pour attirer la finance carbone.

3-Henry Derwent d'IETA, spécifia de saisir toutes les opportunités du Forum Africain sur le Carbone, et souhaita une participation forte et de haut niveau. Il souligna les efforts à faire pour promouvoir le financement Carbone en Afrique, dont le renforcement de capacités et attira l'attention sur le Marché Volontaire du Carbone. Derwent souligna que le MDP est la clé pour le futur régime sur le Climat et un important mécanisme pour le futur de l'Afrique.

4-Yannick Glemarec du PNUD-Global Environment Facility (GEF), dit que l'augmentation de la température doit être limitée à deux (2) degrés Celsius selon les recommandations des scientifiques. Il expliqua que cela demandera une réduction globale des Emissions de 50 % en 2050 avec des investissements avoisinant des centaines de milliards de dollars US dans les technologies à faibles émissions de Carbone. Glemarec souligna que le défi pour les pays en développement est de trouver des solutions pour leurs besoins énergétiques, d'attirer les ressources financières et les diriger vers des investissements à faibles émissions de carbone. Il insista sur le fait que la finance carbone est un des plus puissants instruments pour répondre à ce challenge, en identifiant le besoin de lever les barrières d'investissements, de mettre en place un puissant cadre consacré au carbone tout en continuant les efforts de renforcement de capacités.

5-Bakary Kanté du PNUE, souligna que, la finance carbone est une opportunité, et exhorta les négociateurs africains à travailler en s'assurant que les accords de Copenhague fassent la promotion de l'équité dans le MDP. Il a aussi noté l'importance grandissante de la déforestation et reforestation dans les projets MDP en Afrique.

6-Madické Niang, assurant l'intérim du Ministre d'état de l'Environnement du Sénégal, a souligné l'importance du secteur privé dans le MDP, et il exhorta le renforcement de partenariats avec ce secteur. Il mit en exergue les activités de renforcement de capacités au Sénégal, tout en soulignant la formation des experts dans le développement des projets MDP dans les secteurs de l'énergie, la foresterie, la gestion des déchets, et le développement de 25 projets potentiels du portefeuille du Sénégal .

Session plénière 2 : Etat et tendances du Marché Global de Carbone en Afrique :

Séance modérée par Henry Derwent d'IETA

Résumé :

Le marché du Carbone est en croissance continue et a démontré ses potentialités. Cependant le marché n'a pas été encore un succès en Afrique. Durant cette session il a été présenté les tendances actuelles du marché et comment les participants africains devront continuer à jouer un rôle. Un document traduit en français sur l'état et tendances du marché en 2008 était disponible lors de la conférence (cf site internet de Carbon Finance Assist et du CEFEB).

Présentations

Christophe de Gouvello de la BM, a identifié les principales barrières et le potentiel de projets MDP en Afrique sub-saharienne. Il mit en exergue les solutions à mettre en œuvre dans le but de promouvoir le MDP dans le continent Africain, tout en tenant compte : a) des Cadres de régulation à développer, b) des politiques appropriées pour surmonter les goulots d'étranglement liés à la logistique, à l'expertise locale et aux procédures institutionnelles et la dissémination de l'information technique sur les technologies matures d'énergies propres ; c) du besoin d'augmenter les fonds carbone disponibles pour l'après 2012 en vue d'assurer les demandes de crédits des projets africains qui viennent juste de rentrer dans le marché du Carbone.

Peter Koegler Dexia de Carbon Fund Management, nota un intéressement croissant pour l'investissement en Afrique. Il identifia par ailleurs les barrières pour le MDP dans le continent, telles que : manque de financement de projet ; risques pays ; perception de la corruption ; et manque d'expérience et de connaissance (savoir faire). Il dit que les barrières liées au manque d'expérience et de connaissance ne vont probablement pas persister tout le temps, mais que le manque de financement de projet continuera lui à être un problème dans le futur.

Marcel Hanakam de RWE, expliqua que le groupe RWE est un acheteur expérimenté de crédits Carbone liés au MDP avec, a son actif, 66 projets MDP déjà enregistrés. Il mit l'accent sur les efforts internationaux à fournir pour supporter le marché Africain du carbone dans le cadre de Nairobi.

Thomas Camerata, de South Pole Carbon Asset Management, nota que l'Afrique est sous représentée dans le marché du carbone avec une part de 2-3%, mais il souligna la forte demande des acheteurs qui cherchent à diversifier leurs portefeuilles. Il fit remarquer le manque de « flexibilité fiscale » et de libéralisation des marchés d'électricité comme étant quelques unes des barrières et prédit que les projets de foresterie devraient jouer un important rôle dans le moyen terme. Il expliqua que les marchés de puits de carbone deviennent matures, mais il souligna l'incertitude sur la prise en compte de ceux-ci dans le MDP pour la période de l'après 2012.

Thierno Bocar Tall, de la Banque CEDEAO, insista lui, sur la vulnérabilité de l'Afrique aux impacts liés aux changements climatiques et sa faible contribution aux émissions globales (mondiales). Il insista sur le besoin de changer l'image de l'Afrique et de ne plus considérer le continent comme un endroit à hauts risques pour les investissements, et il indiqua plusieurs secteurs profitables pour les projets MDP dont les Énergies renouvelables. Il souligna les efforts en cours (fournis) pour développer un portefeuille de projets et la finance carbone en Afrique.

Discussion : La durée des interventions n'a pas permis de laisser la place aux questions.

Session plénière 3 - Le Cadre de Nairobi : Situation et impacts pour l'Afrique :

Séance modérée par Daniele Violetti CCNUCC

Résumé :

Le Cadre de Nairobi a été lancé durant la COP/MOP au Kenya. Depuis, des avancées significatives ont été mises en œuvre pour améliorer la participation de l'Afrique au marché du carbone.

Présentations

M.Violetti a décrit l'état de la distribution ou répartition des projets MDP, en faisant remarquer la forte concentration des projets en Asie et Amérique Latine, déclarant que l'Afrique traîne très loin derrière. Il fit la présentation du Cadre de Nairobi, qui a été lancé pour catalyser le MDP en Afrique, et décrit quelques uns des résultats atteints. Il indiqua une augmentation du nombre de projets MDP en Afrique et le nombre de pays Africains bénéficiaires de projets MDP. Violetti a reconnu que malgré la mise en œuvre du Cadre de Nairobi, la région Africaine est encore sous représentée dans le MDP.

Venkata Putti de la BM, présenta le programme d'Africa-Assist, lancé en 2006 et qui se focalise sur le renforcement de capacités institutionnelles, l'appui au secteur financier et privé en Afrique. Il rappela qu'Africa Assist a aidé à la mise en place de trois Autorités Nationales Désignées (AND), au Botswana, Gambie et Sierra Léone, et est en train de travailler avec la banque de la CEDEAO pour aider à la mise en place d'un fonds de 300 millions de dollars US qui seront orientés dans les domaines des carburants et les Energies Renouvelables.

Marcel Alers, du PNUD, parla du soutien du PNUD en faveur du renforcement de capacité dans le MDP. Il présenta le programme régional du PNUD pour le renforcement de capacités qui fonctionne en partenariat avec le PNUE-Risoe Centre dans six pays Africains de l'EST et du SUD. Ensuite il parla de la Facilité Carbone pour l'Objectif du millénaire pour le Développement (OMD), expliquant que c'est un projet de développement en partenariat entre le PNUD et Fortis Bank, qui joue le rôle d'intermédiaire ou courtier, en rapprochant les développeurs de projets avec les acheteurs de crédits carbone.

John Christensen, de PNUE Risoe Centre, a mis en évidence le potentiel de projet MDP en Afrique, en faisant remarquer que le nombre de projets africains en cours de validation et d'enregistrement est en croissance et que de nouvelles approches du MDP pourraient être incluses dans les accords de Copenhague. Il précisa l'importance du développement de l'institutionnel et la formation pour le secteur privé, tout en soulignant le besoin de financement des institutions locales pour une meilleure compréhension du MDP, y compris pour aider les AND à être plus opérationnelles..

Kwadwo Tutu, expliqua qu'UNECA a été impliqué dans le Cadre de Nairobi depuis 2007, et a eu à développer deux programmes sur les Changements Climatiques. Il a décrit les activités en cours dont les efforts pour la mise en place d'AND et la promotion d'un renforcement de capacité et de formation.

Ndéye Fatou Guene, représentante de l'AND Sénégal, a mis en exergue les efforts du Sénégal pour le renforcement de capacités en MDP, avec le développement de projet et la formation d'experts locaux. Elle précisa que le renforcement de capacité demande des ressources et du temps, et elle identifia plusieurs défis, dont: les projets MDP de petites tailles, les coûts de transactions élevés et le besoin de mettre en confiance le secteur privé dans les procédures du MDP. Elle proposa d'établir des critères clairs pour la distribution ou la répartition des projets MDP, et souligna que les pays industrialisés doivent être à même d'acheter des crédits

Discussion : Compte tenu de la longueur des présentations prévues, la discussion et la séance questions avec le public a été ajournée.

Session plénière 4 - Les options en vue de la promotion des marchés du Carbone en Afrique

Séance modérée par Robert Kelly, UNDP

Résumé:

Le panel d'experts a eu à débattre sur les efforts qui devraient être faits pour promouvoir les marchés du Carbone en Afrique. Cette discussion a permis d'identifier les différentes options possibles par le biais des succès enregistrées sur les expériences précédentes.

Présentations

Le modérateur, M. Robert Kelly introduit sur l'importance de s'attaquer aux disparités régionales pour faire profiter l'Afrique des potentialités du Marché du CO2. Selon M. Kelly, il s'agit de promouvoir en Afrique le MDP classique, le regroupement de plusieurs projets sous un seul DDP et enfin l'approche programmatique du MDP.

Concernant l'amélioration des approches de renforcement de capacités existantes : il faut avoir une vision claire des objectifs de développement des capacités (les ateliers et séminaires sont nécessaires mais ne constituent pas une fin en soi).

Pour M. Kelly, l'émergence des projets MDP passe nécessairement par un apprentissage par la pratique et la duplication des expériences réussies.

Il souligna qu'au niveau global, le MDP est tout de même une réussite car il y'a 4 ans le marché n'existait pas. Maintenant il est évident que c'est un Marché porteur, alors qu'en Afrique Subsaharienne il est de l'ordre de 1%.

Les raisons peuvent en être soit accidentelles ou liées à la manière dont le marché du carbone est organisé, mais aussi du fait que le secteur industriel lourd de l'Afrique est presque inexistant.

Enfin M. Kelly mit en exergue les problèmes relevant du foncier et du cadre législatif en Afrique, et souligne qu'ils constituent des facteurs pouvant avoir des conséquences négatives dans le développement du Marché du Carbone dans cette région.

Sarah Nordström, de Vattenfall, spécifie que la valeur constante du prix carbone signifie qu'il n'y pas de gains substantiels pour les risques élevés d'investissement dans le MDP en Afrique, ce qui explique la tendance à l'implantation des projets en Asie. Elle insista sur le développement des marchés volontaires du carbone et leurs probables impacts sur le MDP post 2012.

M. Nordström remarque que la mise en place d'un système de quota ou de primes sur les Unités de réductions d'émissions certifiées (URCEs) africaines pourrait être une des solutions possibles au relèvement du taux de projets MDP en Afrique.

Selon Agnès Biscaglia de la Banque Mondiale, Il se pose la problématique de l'électrification rurale et la capacité des porteurs de projets à concevoir des projets MDP. Par suite elle souligne le besoin d'augmenter le niveau d'enregistrement des projets MDP sous un programme d'activités (Activités programmatiques), pour bénéficier du financement additionnel. Elle prit comme exemple, le contrat d'achat des émissions passé entre l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) et la BM, destiné à l'électrification rurale. Elle insista sur les efforts de la Banque pour identifier de nouvelles voies pour bénéficier des Marchés du Carbone et elle recommanda une approche intégrée pour le financement carbone

Pour Mme Biscaglia, le MDP programmatique semble être une des réponses possibles pour les projets de développement national voire sous régional. Le financement devrait être mieux intégré dans le processus du MDP et c'est peut être un autre moyen de promouvoir les projets en Afrique

Enfin elle suggère également de renforcer les capacités africaines afin de répondre aux exigences de l'après Kyoto.

M. Thierno Bocar Tall de la Banque CEDEAO, informa l'assistance sur l'existence d'un fonds africain des biocarburants (African bio fuels) et ses options financières.

Le fonds, constitué dans une logique de partage des risques, s'inscrit également dans une stratégie d'accompagnement du ou des porteurs de projet.

M. Sergio Jauregui, d'AES AgriVerde – AES Climate Solutions, fit remarquer qu'il existe des barrières d'investissement en Afrique, notamment une perception très élevée du risque à l'investissement.

Par suite il souligne la nécessité pour l'Afrique d'avoir des infrastructures de base pour mieux développer le MDP.

Selon M. Jauregui le marché volontaire est une voie intéressante pour l'Afrique à condition de lever les barrières financières.

Enfin il proposa de renoncer à la part des recettes de l'adaptation aux changements climatiques au profit des projets MDP.

Discussion :

Pendant la discussion, les participants font remarquer, entre autres : le rôle potentiel des universités Africaines en vue de donner une éducation et une formation sur le MDP ; les possibilités de financements de projets d'études ; et les barrières d'investissement existantes. Un participant proposa de faciliter les standards et les normes pour donner au MDP plus d'attractivité aux investisseurs en Afrique.

Session plénière 5 – Focus sur les barrières du financement en Afrique

Séance modérée par Geoff Sinclair, Standard Bank

Résumé:

Les développeurs de projets MDP africains connaissent des problèmes significatifs liés au financement des activités MDP. Cette session a permis de débattre sur les voies pouvant minimiser et/ou éliminer les barrières financières existantes dans le but de donner un flux plus important de financements dans les projets africains de Carbone.

Présentations

Pour le modérateur les raisons des difficultés que l’Afrique éprouve à attirer les investissements intéressés par le MDP incluent ses ressources financières et économiques limitées, le manque de personnels qualifiés dans les domaines techniques et de la gestion qui sont nécessaires pour monter des projets qui satisfassent aux normes du MDP, ainsi que la faiblesse relative de ses institutions économiques.

M Sinclair insiste sur les questions d’équité et la nouvelle orientation vers les projets d’énergies renouvelables, qui à son avis, génèrent deux produits :

- De la puissance énergétique et des technologies innovantes ;
- La disponibilité d’URCEs sur le marché du carbone

M. Ludovic a focalisé sa présentation sur la stratégie de financement des projets MDP par la Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale(BDEAC) et son objectif de faciliter l’accès au financement.

Il parla de la mise en place d’un portefeuille de projets MDP dans le secteur de l’énergie en particulier l’hydroélectricité et souligne que le potentiel du portefeuille MDP concerne huit (8) projets, Par suite M. Ludovic présente le Pool Energie de l’Afrique Centrale et les potentialités de la sous région dans le secteur de la foresterie.

Discussion :

Durant la discussion, les participants firent des commentaires sur comment les développeurs de projets Africains peuvent augmenter leurs chances d’accès au capital, et comment le secteur de la finance peut proposer plus de capitaux aux développeurs de projets. Les participants ont aussi noté que la finance carbone ne doit pas dépendre de la seule source de financement des projets MDP, mais qu’elle est additionnelle au financement d’un projet normal. Un participant mis en exergue que les projets de petite taille ne sont pas souvent attractifs pour les investisseurs étrangers. Un autre participant commenta que l’option MDP programmatique (Programme d’activités MDP) devrait rendre le financement des projets à petite échelle plus attractif.

Les participants notèrent que les coûts de transaction des projets MDP tendent à être élevés, voire exorbitants, et qu’ils affectent l’attractivité des petits projets MDP. Pour eux, il est plus facile d’attirer le financement pour les projets de petites échelles à partir des banques locales. Les participants discutèrent aussi des sujets tels que : L’utilisation des ERPAs (Accord d’Achat de Réductions d’Emissions) comme effet de levier à la finance d’un projet ; comment le délai d’exécution d’un projet affecte l’attrait des projets. Il a été retenu dans les débats, concernant l’incertitude de la réglementation dans la période post 2012, qu’il serait plus facile d’obtenir un financement pour un projet de post 2012 s’il continue de générer un retour sur investissement, bien qu’il n’y ait pas de seconde période d’engagement.

Session plénière 6 - Le Marché volontaire : Quelle importance ou signification pour l'Afrique

Séance modérée par Leslie L Durschinger, Terra Global Capital

Résumé:

Le MDP n'a pas encore été bien engagé à une large échelle dans le marché Africain. Toutes les préoccupations liées à son applicabilité, telles que la complexité du système (MDP) pour les projets africains, les incertitudes sur les négociations et le scénario post 2012, ont soulevé ici un questionnement sur le rôle du Marché Volontaire et les sources d'opportunités qu'il ouvre pour les développeurs de projets africains. Concrètement, le marché volontaire apporte une réponse satisfaisante aux barrières à l'investissement, à la petitesse de la taille des projets à réductions de gaz à effet de serre, à la réalisation du transfert de technologies propres et le renforcement des capacités de résilience aux chocs climatiques

Présentations

Mme Durschinger souligna l'attrait des marchés volontaires, en considérant les incertitudes entourant le MDP post 2012, la limitation des types de projets, et l'exclusion de la plupart des projets Utilisation des terres, Changement d'affectation des terres et Foresterie (LULUCF) dans le MDP.

Maria Spink, Green Resources, dit que le marché volontaire était nouveau et petit comparé au MDP, lequel est reconnu et était plus robuste, respecté et financièrement rentable. Cependant, elle souligna les aspects bénéfiques du marché volontaire, y compris sa flexibilité, son caractère innovant et une procédure d'approbation quelque peu moins lourde. Elle identifia trois nouveaux Standards Volontaires pour le Marché Volontaire, dont le standard « Forest Stewardship Council Standard » qui fait la promotion de la gestion durable de la forêt pour le climat ; le Standard Communautaire de la biodiversité ; et le Standard du carbone volontaire. Elle précisa que ces Standards représentent une approche holistique qui couvre tous les aspects des projets de foresterie.

Edwin Aalders, de Voluntary Carbon Standard Association, dit que le marché Volontaire a créé suffisamment de flexibilité pour tenir compte de la créativité et des idées nouvelles qui ne sont pas acceptées par le marché régulier. Il souligna les coûts de transaction élevés du MDP, le processus de vérification long et coûteux, et le processus d'approbation de Méthodologies prolongée, alors que le marché volontaire compte souvent sur l'expertise et la connaissance locale pour vérifier les projets. Il nota que le prix du carbone du Marché Volontaire était de 2 à 15 €/par tonne de CO₂, avec un prix fort pour des projets présentant des bienfaits notables sur le plan social et environnemental.

Gregor Pfeifer, d'africappractice, parla des tendances futures du marché, soulignant que le secteur de l'Utilisation des Terres est une importante partie du marché volontaire, en se basant sur le niveau des PIB (Gross Domestic Product) de l'Afrique, qui proviennent de l'agriculture et des activités basées sur l'exploitation de la terre. Il appela l'attention des négociateurs africains sur le désir d'inclure plus de projets LULUCF dans le MDP. Il fit remarquer que quelques entreprises ou sociétés américaines sont en train d'acheter des Réductions d'Emissions Volontaires (REV) dans l'intention de les convertir en URCEs, et qu'elles fonctionnent en supposant que les Etats-Unis d'Amérique feront partis du régime d'après 2012. Pfeifer prédit que le MDP devrait croître, préparer, former, et composer une plus grande part régulière du marché dans le futur.

Discussion :

Durant les discussions, les participants soulevèrent des questions: les dates limites d'utilisation des crédits achetés sur le marché volontaire ; l'exclusion de certains secteurs du MDP ; le marché volontaire est en train d'égaliser approximativement un dixième (1/10^{ème}) du marché régulier ;

Il en est ressorti que le Marché fonctionne à partir de ses standards propres ce qui lui confère des procédures et codifications à certaines phases différentes du MDP.

Session plénière 7 – La voie à suivre par l’Afrique : Maintenant et après 2012

Séance modérée par Kai-Uwe Schmidt UNFCCC

Résumé

Dans le cadre d’un débat avec les principaux acteurs d’Afrique et du marché du carbone, cette session a jeté un regard sur les questions telles que : Un financement adéquat (principal), Une assistance ciblée, un renforcement des capacités institutionnelles et humaines, des liaisons avec les organismes supports au développement.

Présentation

Konrad Von Ritter, BM, souligna que la part de l’Afrique dans les marchés de carbone est en croissance, et signala les secteurs à fort potentiel de croissance actuelle, comme la bioénergie et le secteur urbain. Au delà du cadre actuel, il mit l’accent sur la foresterie et les instruments financiers relatifs à celle-ci, il souligna le lien avec l’adaptation et les instruments financiers y dépendant, et mentionna un programme proposé pour la résistance aux effets adverses du climat. Von Ritter annonça que la Banque Mondiale est en train de formuler sa propre stratégie pour le climat, qui concerne entre autre, le renforcement des Changements climatiques dans l’agenda de développement au niveau du pays, la mobilisation de ressources additionnelles et l’appui au secteur privé. Il fit remarquer, par ailleurs, les liens compréhensibles entre les impacts du climat sur le long terme et ses coûts économiques.

Momar talla Kane pour Mansour kama président du Conseil National Des Employeurs du Sénégal(CNES), donna une vue d’ensemble des perspectives du secteur privé au Sénégal, et il dit que les initiateurs de projets manquent souvent d’informations adéquates et pertinentes. Il appela les gouvernements africains à montrer un fort support d’engagement, particulièrement pour les énergies renouvelables. Kane fit remarquer les difficultés d’obtenir des fonds pour les projets de moyen et long terme, et il insista sur la prise de conscience et la diffusion de l’information au niveau des acteurs, en facilitant les procédures tout en maintenant l’intégrité du projet, et d’accroître la visibilité du marché. Il souligna les besoins de renforcements de capacités pour les experts locaux, et précisa que la composante MDP devrait être une partie intégrante du projet dès son commencement et préconise une appropriation locale des projets.

Ogunlade Davidson, Member of the IPCC Working Group, Sierra Léone, souligna la nécessité de stabiliser les concentrations de GES dans l’atmosphère et d’investir dans des infrastructures tout en tenant compte du climat. Il dit que l’Afrique a contribué seulement pour 3,8% des concentrations de GES. Il se posa la question de savoir pourquoi l’Afrique devrait payer pour ce problème, et il souligna la vulnérabilité du continent aux Changements Climatiques. Il appela à des prix forts (la tonne de CO₂) en vue de générer des ressources pour l’adaptation. Sur le MDP, Davidson se lamenta des coûts de transaction élevés et que l’investissement dans le MDP suit généralement la tendance de l’Investissement Direct Etranger (IDE) qui ne va pas directement à l’Afrique. Il insista sur l’image que se font les investisseurs et leurs économies en Afrique qui est dépassé et il souligna les larges opportunités de faire des projets, y compris celles relatives aux Energies Renouvelables. Il fit remarquer que le financement est actuellement dans la plupart du temps orienté en dehors des procédures de la CCNUCC et recommande aux négociateurs Africains de s’assurer que le financement est bien canalisé à travers la CCNUCC.

Discussion :

Durant les discussions, les participants notèrent que les émissions en Afrique sont entrain de croître et souligna le besoin de s’assurer que le développement du continent est basé sur des technologies propres. Davidson souligna que les questions de sécurité alimentaire constituent un obstacle pour l’exportation des biocarburants. Von Ritter identifia les barrières au commerce comme étant une importante question pour les négociations, déclarant que les émissions de carbone devraient être reflétées dans les prix des produits en soulignant les considérations d’équité pour les produits provenant des pays pauvres.

Session plénière 8 - Cérémonie de Clôture :

Le modérateur de la cérémonie de clôture a été **Kai-Uwe Schmidt de l'UNFCCC**, qui invita les participants à donner leurs réactions sur le forum et commenter si le forum a atteint ses objectifs. Les participants soulignèrent l'utilité de ce forum, tout en notant sa contribution au développement et à la croissance du marché MDP en Afrique. Une participante déclare que bien qu'elle a beaucoup appris du forum et qu'elle a aussi rencontré des partenaires potentiels ; néanmoins, le problème de capacité financière limitée pour financer des projets demeure. Un autre participant recommanda aux organismes des NU d'intensifier leurs efforts pour un niveau de conscience plus élevé à propos du MDP.

Dans son allocution de clôture, Sidy Gueye, pour le Ministre de l'Environnement, adressa ses félicitations et son appréciation aux organisateurs, panelistes, et participants, et réitéra tout le plaisir du Sénégal d'accueillir le forum. ; Il dit que l'événement a donné une opportunité de renforcer la connaissance des experts africains sur les procédures pour développer des projets MDP et pour le secteur privé de découvrir le marché du carbone et les opportunités de financement. Gueye se félicita de l'accord d'achat de réductions d'émissions passé entre la Banque Mondiale et l'agence Nationale d'Electrification Rurale (ASER) pour un volume de 120,000 t CO₂eq, notant que cela aide à démontrer la faisabilité des projets MDP en Afrique.

Annexe 1

DISCOURS DE BIENVENUE DU MINISTRE D'ETAT LORS DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU FORUM AFRICAIN SUR LE MARCHE DU CARBONE 3-5 Septembre 2008 à Dakar

Messieurs les ministres, Monsieur le secrétaire exécutif de la convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs les Représentants Résidents des organisations internationales, Mesdames, Messieurs les Directeurs Nationaux, Mesdames, Messieurs, Chers invités

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens présider au nom de mon collègue, Ministre de l'environnement, de la Protection de la nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels empêché, la cérémonie d'ouverture de la première foire Africaine du marché du carbone.

Je voudrais, vous dire combien notre pays s'est senti honoré en le choisissant pour abriter cette rencontre hautement importante pour le continent Africain. A cet égard, je voudrais transmettre la gratitude du gouvernement du Sénégal à l'endroit des organisateurs de ce forum en l'occurrence, le secrétariat de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques et ses partenaires.

Mesdames, Messieurs

La communauté internationale reconnaît que les changements climatiques sont maintenant une réalité. Selon les conclusions du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les activités humaines ont altéré notre système climatique, et continueront à le faire.

Bien que les projections actuelles ne puissent déterminer de façon absolument précise l'ampleur, le rythme et les profils régionaux de l'évolution du climat, il est certain que ses conséquences vont peser sur la destinée des générations futures et se feront particulièrement sentir sur les populations pauvres, si des mesures qui s'imposent ne sont pas prises.

La nécessité de faire face ensemble aux menaces que les changements climatiques pourraient engendrer sur l'environnement global avait conduit la communauté internationale à adopter les deux instruments juridiques sur le climat que sont la convention cadre sur le climat et le protocole de Kyoto. Ce dernier instrument en instituant le Mécanisme de Développement Propre (MDP) règle deux questions fondamentales pour l'humanité :

- ✚ La réduction des émissions de gaz à Effet de Serre ;
- ✚ La mise en œuvre de projets de développement durable dans les pays en développement.

Mesdames, Messieurs

Il est cependant regrettable qu'au moment où dans d'autres régions, les projets enregistrés au titre du MDP avoisinent le millier (745 en Asia), que l'Afrique ne comptabilise que 27 projets. Aujourd'hui plus de 3 000 projets équivalents à 2,7 milliards de Tonne de CO₂ sont enregistrés au niveau de l'organe de suivi du MDP.

A cet égard, je voudrais souligner la nécessité de booster les projets Africains mais aussi le rôle important que le secteur privé devra jouer dans ce processus ; en effet, si l'Afrique veut réussir sa participation à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutter contre le changement climatique et bénéficier pleinement du Mécanisme pour un Développement Propre, il faut nécessairement que le partenariat avec le secteur privé soit renforcé, et que ce dernier s'implique d'avantage aux côtés des Gouvernements.

Certes, il faut reconnaître que l'engagement dans ce mécanisme pourrait représenter des contraintes pour le secteur privé compte tenu de la complexité du mécanisme, mais il faudrait également que les opérateurs économiques soient convaincus que les investissements dans des technologies respectueuses de l'environnement et des projets de mise en œuvre du MDP peuvent entraîner des réductions de leurs consommations en matières premières et en consommables, une diminution de leurs consommations d'énergie et une réduction des déchets. Ces projets ont des retombées favorables à la lutte contre la pauvreté et le développement durable.

Au Sénégal, une série de formation avait été organisée par le ministère en charge de l'environnement avec l'appui de la banque mondiale et de la coopération japonaise, pour renforcer les capacités des acteurs du secteur privé et de l'administration. Ceci a permis de former environ 23 experts à l'élaboration des projets MDP dans les secteurs de l'énergie, de la foresterie et des déchets et le développement d'un portefeuille d'environ 25 projets MDP.

Je me réjouis des avancés notées dans le projet « d'utilisation de lampes à base consommation d'énergie » que l'Agence Sénégalaise de l'Electrification rurale a développé en partenariat avec la banque mondiale dans le Cadre de ce mécanisme. D'autres projets du Sénégal sont en cours et seront bientôt soumis à enregistrement au niveau du conseil exécutif du MDP, je veux citer le projet de récupération de méthane dans la décharge de Mbeubeuss et celui de la Sococim pour l'utilisation de graine de Jathropha comme combustible et le projet sous régional d'hydroélectricité avec l'OMVS.

Mesdames, Messieurs

Le défi qui nous interpelle est énorme. Nous devons poursuivre une double stratégie consistant, d'une part, à réduire les émissions de GES et, donc à modifier notre mode de vie actuel et de conduite des affaires, notamment par une utilisation plus efficace de l'énergie et des autres ressources, ainsi que par le développement technologique et par une plus grande sensibilisation du public. D'autre part, il s'agira de s'adapter aux changements climatiques inévitables causés par la quantité massive de rejets de gaz à effet de serre qui s'est accumulée jusqu'ici.

Dans ce contexte, une attention particulière devrait être accordée aux priorités des pays en développement qui sont dans une phase de développement susceptible de générer une forte croissance des émissions de gaz à effet de serre parce que correspondant principalement à la réalisation d'infrastructures lourdes à longue durée de vie, de logements et d'infrastructures de transport notamment.

Il est dès lors, important que ces pays intègrent dès la conception des programmes de développement la dimension changement climatique afin d'éviter une mise à niveau ultérieure (par le transfert de technologie

propre) pour minimiser la vulnérabilité et réduire les émissions qu'occasionneraient les investissements structurants qui s'opèrent actuellement dans le continent.

Mesdames, Messieurs

Avant de terminer mes propos, je voudrais réitérer mon appel au secteur financier, à accompagner le secteur privé dans l'identification et la mise en œuvre de projets éligibles au MDP. Ceci constituera un engagement fort à contribuer résolument aux objectifs de développement durable afin de léguer aux générations futures un monde meilleur. A ce titre, je salue vivement l'initiative de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO qui vient d'instituer un fonds Africain de biocarburants et des Energies Renouvelables. J'ose espérer que ce fonds permettra de renforcer le portefeuille de projets africains au niveau du Conseil Exécutif pour le MDP. Par ailleurs, je remercie tous les sponsors du secteur privé sénégalais et des partenaires au développement pour leur assistance pour la réussite de cet évènement.

Tout en formulant des vœux de plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le premier forum Africain sur le marché du carbone.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 2

DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT DU SENEGAL LORS DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DU FORUM AFRICAIN SUR LE MARCHE DU CARBONE 3-5 Septembre 2008 à Dakar

Mesdames, Messieurs, Chers participants

Je voudrais, à l'entame de mes propos vous témoigner, une fois encore la gratitude du gouvernement Sénégal pour le choix porté à notre pays pour abriter cet évènement.

L'organisation de ce forum dont l'objectif est de renforcer la participation de l'Afrique dans la mise en œuvre du Mécanisme de développement Propre, dénote toute l'importance qu'accorde le Secrétariat de la Convention sur le Climat et ses agences partenaires dans le cadre du programme de Nairobi, au développement de projets MDP en Afrique.

Cette rencontre de Dakar qui a vu la participation d'environ 600 experts venus de 60 pays, dont 40 de l'Afrique, constitue un signal fort dans ce processus de mise en œuvre du cadre de Nairobi.

Mesdames, Messieurs

Ces trois jours d'intenses concertations sur le MDP a été l'occasion de renforcer les connaissances des experts Africains sur :

- les procédures d'élaboration des projets MDP ;
- les méthodologies applicables aux projets MDP ;

Ce fût aussi une occasion pour les porteurs de projets du secteur privé africain de découvrir le marché du carbone et les opportunités de financement de leurs projets. J'espère que les développeurs de projets africains ont pu tirer bénéfice de cette foire.

Pour le Sénégal, cette rencontre a permis de renforcer les capacités de ses nombreux experts qui ont souvent manifestés leur intérêt pour des foras de cette nature sans pour autant pouvoir y participer.

J'ose espérer que le projet « d'utilisation des lampes à basse consommation d'énergie » dont la signature du contrat d'achat des émissions de carbone, entre l'Agence Sénégalaise pour l'Electrification Rurale (ASER) et la Banque Mondiale, en présence du Secrétaire exécutif de la convention et du ministre sénégalais de l'énergie, permettra de rassurer les porteurs de projets qui seraient encore sceptiques quant à la faisabilité des projets MPD et de stimuler ainsi le développement de tous les projets Africains.

Aussi, je voudrais magnifier la volonté du secrétaire exécutif de la convention qui a tenu à rencontrer le Premier Ministre du Sénégal, ce qui a aussi permis de réitérer l'engagement du Sénégal dans ce haut débat sur les changements climatiques.

Mesdames, Messieurs

Je voudrais ici, remercier les agences partenaires du secrétariat dans ce « cadre de Nairobi » et tous les sponsors qui ont contribué à la réussite de l'évènement. A ces structures, je les exhorte à d'avantage accompagner ce processus afin qu'annuellement de telle rencontre puissent se tenir en Afrique.

Je voudrais rendre un hommage mérité à Lisa et Edwin de l'IETA et à tout le staff de l'UNFCCC, qui ont su, avec notre comité d'organisation braver toutes les difficultés pour garantir le succès de cette première foire.

Mesdames, Messieurs

Avant de terminer mes propos, je voudrais vous informer de la tenue prochaine au Sénégal, du troisième salon international des énergies renouvelables et de l'environnement, du 21 au 25 avril 2009. Cette manifestation sera aussi d'intenses moments d'échanges sur les projets de développement durables en Afrique ; des documents d'annonce sont disponibles au fonds de la salle.

Sur ces mots, au nom du MEPNBRLA, je déclare close la première foire africaine du Carbone et souhaite à tous un bon retour dans vos pays.

Annexe 3

SIGLES ET ABREVIATIONS

AND :	Autorité Nationale Désigné
ASER :	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BAD :	Banque Africaine de Développement
BDEAC :	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BM :	Banque Mondiale:
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CEFEB:	Centre des Etudes Financières, Economiques et Bancaires
COP/MOP:	Conference of the Parties / Meeting of the Parties
CUENA	
CEDEAO :	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNES :	Conseil National des Employeurs du Sénégal
DDP :	Document Descriptif de Projet
ERM :	Environnemental Resources Management
ERPAs:	Emission Reduction Purchase Agreement
GEF :	Global Environment Facility
IETA :	International Emission Trading Association
IEPF:	Institut de l'Energie et de l'Environnement des Pays francophones
IPCC :	International Panel on Climate Change
IDE :	Investissement Direct Etranger
LULUCF:	Land Use and Land Use Change and Forestry
MDP :	Mécanisme du Développement Propre
MEPNBRLA :	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétentions et des Lacs Artificiels
NU :	Nations Unies
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OMVS :	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OMD :	Objectif du millénaire pour le Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
REV :	Réductions d'Emissions Volontaires
UNFCCC:	United Nations Framework for Climate Change Convention
UNECA:	United Nations Economic Commission for Africa
URCEs :	Unités de réductions certifiées d'émissions